

Société, sans négliger l'œuvre de leur sanctification personnelle.

“ Le St Siège compte tout particulièrement sur les Familles religieuses, directement soumises à sa juridiction, car elles sont à même de suivre les directions et l'impulsion qui émanent de son autorité.”

Tout en recommandant aux nouveaux élus de poursuivre avec zèle la réalisation de ses espérances, Léon XIII insista en des termes particulièrement touchants, sur notre devoir actuel de déployer toute notre activité pour remplir la noble mission dont nous avons été investis par l'Eglise, les yeux fixés sur les magnifiques récompenses qui nous attendent. Enfin Sa Sainteté donna de grand cœur la Bénédiction apostolique aux religieux présents ainsi qu'à tous les membres de l'Ordre des Frères Mineurs. Tel a été en abrégé le sujet de cette audience mémorable, dont le récit nous a été fait par un témoin oculaire.

Vive Léon XIII !

FR. FRANÇOIS AUGUSTIN.

— : o : —



Une sainte Tertiaire. Nous avons la joie d'annoncer à nos lecteurs l'introduction en cour de Rome d'une nouvelle cause française et franciscaine, celle de la Vénérable Mère Marie Madeleine Postel, Tertiaire de saint François. Née à Baileur le 28 novembre 1756, elle se montra pleine de courage au moment de la tourmente révolutionnaire, conservant le Saint-